



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 64341

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique familiale. Au lendemain de la conférence de la famille, les dispositions annoncées ne semblent pas répondre aux besoins d'une politique familiale globale. La réforme envisagée semble privilégier le lien de filiation au détriment du lien conjugal et s'attaque aux conséquences et non aux causes des difficultés familiales, rien n'a été envisagé pour prévenir les éventuelles ruptures des couples en difficulté, le plus souvent pour des raisons financières. Alors que la commission des comptes de la sécurité sociale a annoncé un excédent financier dont l'essentiel provient de la branche famille, celle-ci ne bénéficie nullement de ce bon chiffre puisqu'il servira à financer le fonds solidarité vieillesse et les 35 heures. Il lui demande quelles mesures elle a prévu, afin de mettre en place une politique familiale globale, ainsi que la juste répartition des bénéfices financiers obtenus.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64341

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4194